

PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER DU VERDON.

URBANISME

Depuis 1977 le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme du Nord-Pédoc était approuvé; il orientait l'aménagement et les transformations fondamentales de notre secteur à vocations préférentielles pour le tourisme, l'industrie et l'économie de proximité.

Le Verdon était la commune "phares" où les conséquences d'une trilogie novatrice étaient mesurées; création d'un port de plaisance/pêche, de la zone industrialo-portuaire et croissance urbaine. Ce schéma semblait d'une extrême cohérence puisqu'il n'a pas été revendiqué depuis 30 ans.

Actuellement ce SDAU est converti en SCOT au niveau de la Communauté de Communes de la Pointe du Pédoc et le POS en PLU pour la commune du Verdon.

Est-ce que la mixité territoriale aux intérêts touristiques et industriels est maintenue dans ces révisions ou abrogée?

F. Michel

18/10/2007.